

Fiche 6: «SOYONS CLAIRS!»

rédigée par le groupe Banque/Évasion fiscale

RÉTABLIR et RÉNOVER l'ISF

Créé en 1989 l'Impôt de Solidarité sur la Fortune, ISF, était un impôt progressif de 0,5 à 1,5% sur les patrimoines de plus de 1,3 millions d'euros. En 2017 il a rapporté 5 milliards d'euros pour 351.000 foyers imposables, sur les 306 milliards de recettes du budget.

En 2018 l'ISF est remplacé par l'Impôt sur la Fortune Immobilière. L'IFI ne porte que sur le patrimoine immobilier (en outre non affecté à l'activité professionnelle). Il exempte le patrimoine mobilier (actions, obligations, assurances, capitaux, etc...). Il rapporterait 850 millions d'euros pour 150.000 foyers imposables.

Soit une perte de 4 milliards de recettes. Plus :

- 1 milliard d'ISF.PME, qui offrait un discount de 50% (plafonné à 45.000 euros) pour les investissements dans un millier de jeunes entreprises innovantes ;
- 200 millions d'ISF.DONS, qui permettait une remise de 75% (plafonnée à 50.000 euros) pour les donations à des fondations d'utilité publique.

Deux justifications de cette réforme sont avancées :

- les contribuables disposant ainsi d'un supplément d'épargne l'utiliseront en des placements financiers qui stimuleront l'investissement privé, l'innovation, la croissance ;
- cette réforme freinera l'exil fiscal des riches.

Concernant la stimulation des investissements, elle n'a pas été constatée. Par contre la stimulation de la spéculation demeure vivace.

Concernant la fuite des riches, une étude de la Direction Générale des Finances Publiques montre que les exilés fiscaux représentent 0,2% des assujettis à l'ISF, soit 300 à 500 foyers/an. Le bureau d'études CAP GEMINI signale que la France est le deuxième pays en Europe (et le cinquième au monde) comptant le plus de millionnaires.

Il est donc faux de dire que l'ISF ou plus largement la fiscalité soit la cause des départs. Dans les pays les moins touchés du monde par l'évasion fiscale se trouvent le Danemark et la Norvège, où les taux de prélèvements obligatoires sont parmi les plus élevés.

La France n'a rien d'un enfer fiscal pour les hauts patrimoines car avec ses multiples niches et plafonnements, il est possible d'y posséder une énorme fortune en ne payant quasiment aucun impôt sur le revenu, ni d'ISF donc (exemple Mme Liliane Betancourt)

En réalité, le raisonnement de l'exécutif cache une volonté politique de favoriser les plus riches qui possèdent les plus gros patrimoines, alors qu'il y a stagnation salariale et crise sociale. Bien que la France soit quasiment le seul pays au monde où une taxation du capital existe, 77% des français sont favorables au rétablissement de l'ISF.

Le rétablir serait un signe positif pour une grande partie de la population. Il serait en outre souhaitable de supprimer le « plafonnement » et le « bouclier fiscal » ce qui permettrait d'augmenter de manière très sensible le rendement de cet impôt.